

Infrastructures et environnement urbain Case postale 272 1110 Morges 1 T +41 (0)21 823 03 20 infrastructures@morges.ch www.morges.ch



INFO TRAVAUX

Requalification de la rue Louis-de-Savoie Étape de pose du marquage décoratif (Phase 1)

Morges, le 2 septembre 2024

RÉF: Gespro/IEEP2104/Admin/07/1/GBI/mro **AFFAIRE TRAITÉE PAR**: Giuseppe Brigandi

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux de requalification de la rue Louis-de-Savoie, la Direction Infrastructures et environnement urbain de la Ville de Morges vous informe que la première phase des travaux de pose du marquage décoratif seront entrepris :

du mardi 10 septembre au vendredi 13 septembre 2024.

Ces travaux seront exécutés de nuit et se répartissent en quatre étapes, selon le plan en annexe.

La circulation des véhicules sera maintenue durant la première étape, alors qu'une déviation d'itinéraire sur les quais Mont-Blanc et Lochmann sera mise en œuvre pendant les trois étapes restantes des travaux (voir plan au verso).

La circulation des bus sera déviée sur les quais Mont-Blanc et Lochmann tandis que les arrêts de bus « Casino » & « Temple » seront fermés et relocalisés provisoirement.

Durant toute la durée des travaux, la circulation des mobilités douces sera maintenue mais des perturbations ponctuelles pourront se produire.

Pendant ces travaux, nous vous prions de faire preuve de prudence, de respecter la signalisation mise en place et les indications fournies par le personnel de l'entreprise.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, les travaux pourraient être décalés.

Ces travaux concernent la pose du fond du marquage et seront suivis par une deuxième phase concernant la pose des éléments décoratifs, à prévoir en octobre 2024.

La Direction Infrastructures et environnement urbain de la Ville de Morges tient à préciser que la pose du marquage décoratif a pour but d'indiquer de manière intuitive où les piéton·nes traversent le plus fréquemment. Ceci notamment afin d'inciter à la vigilance les automobilistes et d'améliorer le sentiment de sécurité des piéton·nes. Ces marquages remplaceront les anciens passages piétons qui ont été supprimés. Ceci conformément à la mise en zone 30 km/h de la rue.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021/823.03.20 ou par courriel <u>infrastructures@morges.ch</u>. Pour tout complément d'information, vous pouvez également consulter le site <u>www.morgesavenir.ch</u>, qui informe sur les chantiers en cours.

Une Foire aux questions (FAQ) / Questions fréquentes est également à votre disposition sur www.morges.ch/faqlouisdesavoie.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration pour que ces travaux indispensables à l'entretien des infrastructures routières, se réalisent dans de bonnes conditions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

VILLE DE MORGES
Infrastructures et environnement urbain



